

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Band: 134 (2008)
Heft: 15-16: Montrer le m2

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fond de douche emailé

Schmidlin **FLOOR**



EMPA
approuvé
SIA 181

0% hauteur 100% design

Schmidlin
Baignoires en acier

swissmade 

www.schmidlin.ch

CONCOURS D'ARCHITECTURE

ETAT DE FRIBOURG – TRIBUNAL CANTONAL



Concours de projets d'architecture à un degré, en procédure ouverte, pour l'installation du Tribunal cantonal dans l'Ancien prieuré des Augustins, à Fribourg.

Concours organisé en conformité avec le Règlement SIA 142

Organisateur :

Etat de Fribourg, Service des bâtiments,
Grand-Rue 32, 1700 Fribourg

Conditions de participation :

Le concours est ouvert à tous les architectes établis en Suisse ou dans un Etat signataire de l'accord OMC sur les marchés publics, pour autant qu'ils remplissent l'une des conditions suivantes:

- être porteur du diplôme d'une des Ecoles polytechniques fédérales de Lausanne ou de Zurich, de l'Institut d'architecture de Genève, de l'Académie d'architecture de Mendrisio, de l'une des Hautes écoles spécialisées (HES ou ETS) ou d'un diplôme étranger bénéficiant de l'équivalence ;
- être inscrit au Registre des architectes A ou B du REG (Fondation suisse des registres des ingénieurs, des architectes et des techniciens) ou à un registre étranger équivalent.

Président du jury :

M. Erwin Jutzet, conseiller d'Etat, directeur de la sécurité et justice

Membres représentants du Maître de l'ouvrage :

M. Georges Chanez, M. Armand Bloch, Mme Maryline Boson Sulmoni, M. Paul Tschümperlin

Membres architectes :

M. Charles-Henri Lang, M. Olivier Galletti, M. Marco Bakker, M. Eric Teyseire, M. Patrick Thurston, M. Georges Hayoz
Expert : M. Claude Castella

Remise des projets :

7 novembre 2008 (date du timbre postal)

Informations, inscriptions et documents :

www.simap.ch